

## COMMUNIQUE

### **Chiffres du chômage : une simple pause estivale ?**

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A en fin de mois de juin montre une stagnation (+ 0%, + 1300 en valeur absolue).

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie B augmente légèrement et ceux inscrits en catégorie C baissent de 2,1% sur un mois.

Après plusieurs mois d'augmentation, ces chiffres laissent-ils augurer d'un véritable renversement de tendance ?

Rien n'est moins sûr. D'une part, parce qu'un mois unique ne fait pas une tendance (et ce en dehors des aléas statistiques !), d'autre part, parce que la croissance du PIB n'est toujours pas assez forte et solide pour que le chômage baisse fortement et durablement.

A l'inverse, le chômage des seniors n'en finit plus de progresser (+ 0,6%/mois, + 8,5%/an) et même si l'on constate une baisse mensuelle des jeunes de 25 ans inscrits à Pôle emploi, la tendance annuelle est toujours à la hausse (+ 1,8%).

Alors, avant de « simplifier le bulletin de paie », le Code du travail, le gouvernement doit comprendre que le Social ne peut être l'unique variable d'ajustement d'une politique économique exclusivement tournée vers la baisse du coût du travail.

Rendre plus visible les droits des travailleurs en les renforçant, défendre la gestion paritaire rempart contre toute forme de privatisation de notre modèle social, protéger et développer nos services publics, parties prenantes de notre modèle républicain, telles sont les revendications que FORCE OUVRIERE portera, au niveau national et européen, à la rentrée prochaine.

Paris, le 28 juillet 2015